

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Barbara Duplouis - Formations, sensibilisations, art.eliers

Date de dernière mise à jour : 26 août 2025

Version : 1.0

ARTICLE 1 - INFORMATIONS LÉGALES

Les présentes conditions générales de vente (ci-après "CGV") sont établies par :

Barbara Duplouis

Entreprise individuelle

327 avenue André Gaillard

74300 Cluses

France

SIRET : 84922618800050

Numéro de déclaration d'activité : 84740524174

Email : barbaraduplouis@gmail.com

Site web : www.barbaraduplouis.fr

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. L'entreprise est inscrite sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel et adhère au service de médiation de la consommation AME Conso.

ARTICLE 2 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de pleine droit à toutes les prestations de services proposées par Barbara Duplouis, notamment :

- Les formations professionnelles spécialisées dans la santé préventive, intégrative et environnementale
- Les sensibilisations et ateliers artistiques ("art.eliers")
- L'accompagnement personnalisé de la période préconceptionnelle aux 1000 premiers jours et au-delà
- Toute prestation de conseil et d'accompagnement en lien avec l'activité

Ces prestations s'adressent aux professionnels de la petite enfance, aux professionnels de la santé, aux particuliers, aux entreprises, aux établissements de santé et aux organismes

publics ou privés.

Les présentes CGV s'appliquent aux prestations dispensées en présentiel et à distance, partout en France.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DE COMMANDE ET CONCLUSION DU CONTRAT

3.1 Processus de commande

La commande peut être effectuée par les moyens suivants :

- Par email à l'adresse barbaraduplouis@gmail.com
- Via le formulaire de contact du site web www.barbaraduplouis.fr
- Par téléphone lors d'un entretien préalable
- En présentiel lors de rencontres professionnelles

3.2 Devis et acceptation

Toute prestation fait l'objet d'un devis détaillé précisant :

- La nature exacte de la prestation
- Les modalités d'intervention (présentiel, distanciel, mixte)
- La durée et le planning prévisionnel
- Le prix total toutes taxes comprises
- Les conditions particulières le cas échéant

Le devis est valable pendant une durée de 30 jours à compter de sa date d'émission. Passé ce délai, les prix et conditions peuvent être révisés.

3.3 Formation du contrat

Le contrat est formé par :

- L'acceptation écrite du devis par le client (signature, email de confirmation, ou validation électronique)
- Pour les formations professionnelles : la signature d'une convention de formation conforme aux dispositions légales
- Le versement de l'acompte éventuellement demandé

ARTICLE 4 - PRIX ET CONDITIONS TARIFAIRES

4.1 Prix des prestations

Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC). Pour les prestations de formation professionnelle, la TVA n'est pas applicable conformément à l'article 261-4-4° du Code général des impôts.

Les tarifs comprennent :

- L'intervention du formateur ou accompagnant
- Les supports pédagogiques fournis
- Le suivi post-formation dans les conditions définies au devis

Les tarifs ne comprennent pas, sauf mention contraire :

- Les frais de déplacement et d'hébergement du formateur
- Les frais de location de salle
- Les équipements techniques spécifiques
- Les repas et pauses

4.2 Révision des prix

Barbara Duplouis se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment de l'acceptation du devis par le client.

4.3 Conditions particulières

Des tarifs préférentiels peuvent être accordés :

- Aux organismes publics et associations
- Pour les commandes groupées ou récurrentes
- Dans le cadre de partenariats établis

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1 Modalités de paiement

Le règlement s'effectue :

- Par virement bancaire (coordonnées communiquées sur facture)
- Par chèque à l'ordre de Barbara Duplouis
- En espèces pour les montants inférieurs à 1 000 euros

5.2 Échéances de paiement

Pour les particuliers :

- Acompte de 30% à la commande
- Solde à l'issue de la prestation

Pour les entreprises et organismes :

- Paiement à 30 jours net à compter de la date de facture
- Possibilité d'acompte selon les conditions négociées

Pour les formations longues (plus de 3 jours) :

- Échelonnement possible selon accord préalable

5.3 Retard de paiement

En cas de retard de paiement, et après mise en demeure restée sans effet pendant 8 jours :

- Application d'intérêts de retard au taux légal en vigueur majoré de 10 points
- Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros minimum
- Suspension des prestations en cours jusqu'à régularisation

ARTICLE 6 - EXÉCUTION DES PRESTATIONS

6.1 Modalités d'exécution

Les prestations sont réalisées selon les modalités définies au contrat :

- **En présentiel** : dans les locaux du client ou en lieu convenu
- **À distance** : via les outils de visioconférence appropriés
- **En format mixte** : combinant présentiel et distanciel

6.2 Délais d'exécution

Les délais d'intervention sont convenus lors de l'établissement du devis. Barbara Duplouis s'engage à respecter les délais convenus, sous réserve de cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

En cas de retard imputable à Barbara Duplouis, le client sera informé dans les meilleurs délais et une solution de report sera proposée.

6.3 Supports et documentation

Les supports pédagogiques fournis restent la propriété intellectuelle de Barbara Duplouis. Leur utilisation est limitée aux besoins de la formation dispensée et ne peut faire l'objet d'une reproduction ou diffusion sans autorisation écrite préalable.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DES PARTIES

7.1 Obligations de Barbara Duplouis

Barbara Duplouis s'engage à :

- Dispenser les formations avec le professionnalisme et l'expertise attendus
- Respecter les objectifs pédagogiques définis
- Fournir les supports et documents nécessaires
- Adapter les contenus aux besoins spécifiques identifiés
- Respecter la confidentialité des informations communiquées
- Délivrer les attestations de formation le cas échéant

7.2 Obligations du client

Le client s'engage à :

- Fournir toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de la prestation
- Mettre à disposition les moyens techniques et logistiques convenus
- Assurer la présence des participants aux dates et heures prévues
- Respecter les conditions d'annulation et de report
- Effectuer les paiements aux échéances convenues
- Respecter les droits de propriété intellectuelle

7.3 Prérequis et conditions d'accès

Certaines formations peuvent nécessiter des prérequis spécifiques qui seront clairement indiqués lors de l'inscription. Il appartient au client de s'assurer que les participants remplissent ces conditions.

ARTICLE 8 - DROIT DE RÉTRACTATION

8.1 Pour les professionnels

Conformément aux dispositions du Code du travail relatives à la formation professionnelle, le client professionnel dispose d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature de la convention de formation.

8.2 Pour les consommateurs

Les consommateurs (particuliers) bénéficient d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat, conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation.

8.3 Modalités d'exercice

La rétractation doit être notifiée par écrit (email ou courrier) à l'adresse barbaraduplouis@gmail.com. En cas de rétractation dans les délais légaux, les sommes versées sont remboursées sous 14 jours, déduction faite des prestations déjà réalisées le cas échéant.

8.4 Exceptions

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les prestations entièrement exécutées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du client.

ARTICLE 9 - ANNULATION ET REPORT

9.1 Annulation par le client

Plus de 15 jours avant la prestation : annulation gratuite avec remboursement intégral des sommes versées.

Entre 8 et 15 jours avant la prestation : retenue de 30% du montant total à titre d'indemnité.

Moins de 8 jours avant la prestation : retenue de 50% du montant total.

Moins de 48 heures ou absence le jour J : facturation intégrale de la prestation.

9.2 Report par le client

Un report est possible jusqu'à 8 jours avant la date prévue, sous réserve des disponibilités de Barbara Duplouis. Au-delà, les conditions d'annulation s'appliquent.

9.3 Annulation par Barbara Duplouis

En cas d'annulation imputable à Barbara Duplouis (maladie, cas de force majeure), le client est informé dans les meilleurs délais. Les sommes versées sont intégralement remboursées ou la prestation est reportée selon la préférence du client.

ARTICLE 10 - RESPONSABILITÉ ET GARANTIES

10.1 Limitation de responsabilité

La responsabilité de Barbara Duplouis est limitée aux dommages directs prouvés résultant de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations contractuelles. En aucun cas, Barbara Duplouis ne pourra être tenue responsable des dommages indirects tels que perte d'exploitation, perte de clientèle, perte de données, ou tout autre préjudice financier indirect.

10.2 Force majeure

Barbara Duplouis ne saurait être tenue responsable de l'inexécution ou des retards d'exécution de ses obligations résultant de cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, notamment : catastrophes naturelles, grèves, épidémies, restrictions gouvernementales, pannes informatiques majeures.

10.3 Garanties

Barbara Duplouis garantit que les prestations sont conformes aux standards professionnels en vigueur et aux objectifs définis contractuellement. Toutefois, l'atteinte des objectifs pédagogiques dépend également de l'implication et de l'assiduité des participants.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11.1 Droits de Barbara Duplouis

Tous les contenus, supports, méthodes, et outils pédagogiques développés et utilisés par Barbara Duplouis demeurent sa propriété exclusive. Toute reproduction, représentation, diffusion ou exploitation, même partielle, sans autorisation écrite préalable est strictement interdite.

11.2 Utilisation autorisée

Le client est autorisé à utiliser les supports fournis exclusivement dans le cadre de la formation dispensée et pour ses besoins internes. Toute utilisation commerciale ou diffusion à des tiers est prohibée.

11.3 Respect des droits de tiers

Barbara Duplouis s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle de tiers dans l'élaboration de ses contenus. En cas de réclamation fondée d'un tiers, Barbara Duplouis s'engage à modifier ou remplacer les éléments litigieux.

ARTICLE 12 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le traitement des données personnelles collectées dans le cadre des prestations est régi par la politique de confidentialité disponible sur le site www.barbaraduplouis.fr et conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données sont collectées et traitées pour les finalités suivantes :

- Gestion de la relation commerciale
- Exécution des prestations de formation
- Suivi pédagogique
- Obligations légales et comptables

Les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation du traitement et d'opposition peuvent être exercés à l'adresse barbaraduplouis@gmail.com.

ARTICLE 13 - RÉOLUTION DES LITIGES

13.1 Règlement amiable

En cas de difficulté ou de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. Le client peut contacter Barbara Duplouis par email à barbaraduplouis@gmail.com pour exposer ses griefs.

13.2 Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, Barbara Duplouis adhère au service de médiation de la consommation AME Conso.

Coordonnées du médiateur :

AME Conso

11 Place Dauphine

75001 PARIS

Téléphone : 09 53 01 02 69

Site web : <https://www.mediationconso-ame.com/>

Le recours à la médiation est gratuit pour le consommateur. La saisine du médiateur devra être effectuée dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée à Barbara Duplouis.

13.3 Juridiction compétente

À défaut de résolution amiable, tout litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du domicile du défendeur ou du lieu d'exécution de la prestation.

ARTICLE 14 - DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Conformément à la réglementation en vigueur, Barbara Duplouis est inscrite sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel (www.bloctel.gouv.fr). Les coordonnées des clients ne seront pas utilisées à des fins de démarchage téléphonique non sollicité.

ARTICLE 15 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

15.1 Intégralité du contrat

Les présentes conditions générales de vente, complétées par le devis et la convention de formation le cas échéant, constituent l'intégralité des accords entre les parties et annulent et remplacent tous accords antérieurs.

15.2 Modification des CGV

Barbara Duplouis se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les modifications entrent en vigueur dès leur publication sur le site web www.barbaraduplouis.fr et s'appliquent aux contrats conclus postérieurement à cette publication.

15.3 Nullité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations gardent toute leur force et leur portée.

15.4 Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

Date de dernière mise à jour : 26 août 2025

Barbara Duplouis

327 avenue André Gaillard

74300 Cluses

SIRET : 84922618800050

Email : barbaraduplouis@gmail.com